

Occidentaux et les Américains n'aident pas la Chine à sortir de ses difficultés et à exploiter ses richesses, le Japon le fera. La manière d'agir des Japonais au Chan Toung est caractéristique : Tsing Tao est un port en pratique fermé aux étrangers; ils y revendent cinq ou six fois plus cher qu'il ne vaut le charbon de la province qu'ils accaparent; les chemins de fer sont gardés par des soldats; le secret des lettres de commerce est violé; aucun scrupule pour arriver à leurs fins, sinon l'annexion, le monopole. Il ne reste rien de la « porte ouverte », chère aux Américains.

L'attitude de l'Entente au sujet du Chan Toung est inexcusable, tant au point de vue du droit qu'au point de vue de l'intérêt; elle a cédé à la crainte que le Japon ne suivît l'exemple de l'Italie et ne quittât brusquement la Conférence de la Paix, si on ne lui accordait pas ce qu'il demandait. Ce qui est moins explicable, c'est la médiocre défense des représentants chinois.

« Dans les différentes conférences et réunions tenues pendant la guerre par les Alliés, le Japon fut toujours représenté et joua son rôle de grande Puissance à côté des grandes Puissances européennes et des États-Unis. A la Conférence de la Paix, il fut de même rangé parmi les Puissances principales et associé à toutes les délibérations et résolutions du Conseil suprême. La Chine, qu'une décision prise par le Conseil suprême sur la question de Kiao Tcheou et du Chan Toung n'avait pas satisfaite, s'était abstenue de signer le traité du 28 juin 1919, malgré les déclarations qui lui avaient été faites sur la ferme résolution du Japon de lui rétrocéder le territoire reconquis sur l'Allemagne. Aujourd'hui encore, la signature de la Chine manque au traité de Versailles, mais le protocole lui demeure ouvert et la situation de la République chinoise parmi les Alliés, son attitude vis-à-vis de nos anciens ennemis n'en sauraient sans doute être modifiées. L'intérêt de la Chine et la sincérité de ses sentiments envers les Alliés nous sont l'augure et le gage de l'adhésion qu'elle finira par donner à l'Acte international qui lui confère de si grands et précieux avantages, et lui trace sa ligne d'avenir.